



Cdd à répétition litigieux

Par **chris 32**, le **12/12/2011** à **17:36**

J'ai été embauché à la fin septembre jusqu'à fin octobre en CDD, l'employeur m'a dit qu'il me reconduirait en CDI. Mais fin octobre mon employeur m'a reconduit sur un CDD en faisant un avenant jusqu'à la fin novembre. Fin novembre mon employeur me dit que par rapport "au chiffre" le CDI sera fin décembre du coup mon employeur m'a demandé les anciens contrats (CDD+Avenant) pour en faire 1 seul de la fin septembre à fin décembre. Donc CDD (1 mois et demi) + Avenant (1 mois) + CDD (3 mois et demi qui englobe les 2 autres) Je n'ai touché aucune prime de précarité à la fin de mes contrats et il n'y a aucun motif sur mon CDD, de plus il n'y a eu aucun délai de carence entre les CDD. Les CDD on était signés le jour même mais non datés, j'ai quand même photocopié les anciens contrats. De plus mon employeur me demande d'être à 8h sur chantier et départ 17h du chantier hors je dois obligatoirement passer à la boîte le matin pour récupérer ma fiche de journée de travail. (je dispose d'un véhicule de fonction) Horaire 8h-12h // 14h-17h Je suis sous la convention collective du bâtiment de plus de 10 salariés. Que me conseillez-vous de faire car c'est une situation très délicate et j'ai commencé à me renseigner que lorsque j'ai été reconduit une 3ème fois ce qui m'a mis la puce à l'oreille. Merci d'avance à toutes les personnes qui pourront m'aider et m'informer.